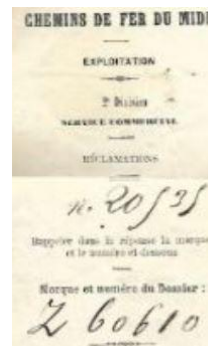


## ENIGME FERROVIAIRE ET TARIFAIRE !!

Voici une lettre , a première vue, assez banale, même si l'oblitération ambulante de jour « Cette à Toulouse » au recto et le losange « CT » sur le timbre sont peu courants.



Recto



En tête



Verso

Mais en l'examinant plus en détail, des éléments sont surprenant ! 1) D'abord le tarif: comment une lettre postée à Toulouse pour Narbonne est – elle au tarif local (10 c) non taxée ? 2) Pourquoi la mention manuscrite « boîte de la gare » au recto ?

3) Pourquoi au recto un cachet d'ambulant « Cette à Toulouse » brigade E de jour du 31 août 1864, alors qu'au verso il y a un cachet d'ambulant « Toulouse à Cette » brigade C de jour du 1<sup>er</sup> septembre 1864 et le cachée d'arrivée à Narbonne du 1<sup>er</sup> septembre 1864 ?

Il faut regarder l'entête de la lettre pour comprendre. La lettre émane du service d'Exploitation des Chemins de Fer du Midi (basé à Toulouse). La lettre a été remise à un employé de la Compagnie dans un train pour Narbonne pour la remettre à Narbonne (tarif à 10 c). L'employé a mis la lettre à la boîte de la gare de Narbonne qui a été relevée par l'ambulant montant du Cette – Toulouse. Ce dernier appose ses cachets d'ambulants mais s'apercevant qu'elle est pour Narbonne, précise sur le recto qu'elle a été levée dans la boîte à lettre de la Gare de Narbonne, pour éviter la taxe pour sous affranchissements. Elle est ensuite remise, le lendemain, à l'ambulant du train descendant Toulouse - Cette qui appose au verso son cachet d'ambulant (transit) et la met dans la dépêche de Narbonne ou elle reçoit le cachet à date d'arrivée pour être distribuée. Ce cas de figure de pérégrination est rare.